

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

VINGT-ET-UN NOUVEAUX PROJETS POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FAUNE EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 19 janvier 2011. La Fondation de la faune du Québec annonce que vingt-et-un projets seront réalisés dans le cadre du programme de Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, pour une contribution totale de 744 000 \$. Fait à signaler, les montants octroyés pour l'année 2011 sont répartis dans douze régions administratives ce qui reflète un intérêt général pour ce type de programme. Rappelons que ce dernier a été rendu possible grâce aux revenus générés par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009 et qu'il résulte d'une initiative conjointe de la Fondation et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Les projets retenus cette année portent sur des enjeux comme la prise en considération des habitats fauniques et des besoins des gestionnaires de territoires fauniques dans les plans d'aménagement forestier, les enjeux fauniques liés à l'aménagement des forêts dans une approche écosystémique, l'identification des sites d'intérêt faunique d'un territoire ou le développement d'outils de sensibilisation à la gestion faune-forêt. Ces initiatives contribueront à une meilleure compréhension des besoins de la faune terrestre, aviaire et aquatique et elles en favoriseront une meilleure prise en compte.

Selon le président-directeur général de la Fondation, M. André Martin, « les investissements consentis en cette deuxième année du programme contribueront à consolider la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en milieu forestier et à favoriser une meilleure considération des enjeux fauniques dans la gestion du territoire et la planification forestière ».

Pour sa part, le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, M. Serge Simard, a souligné que « cette aide financière permettra aux divers acteurs, dont les gestionnaires de territoires fauniques, de développer des outils qui favorisent une participation active à la planification des ressources et du territoire et d'assurer une gestion éclairée de la faune ».

La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé actuellement mis en place à l'échelle du territoire québécois. Grâce à des initiatives comme le programme de Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, une vaste gamme d'acteurs pourront y prendre part dans les diverses régions du Québec.

Rappelons que le ministre Simard a accordé, pour 2010-2011, une aide financière de 600 000 \$ à la Fondation de la faune du Québec pour la mise en oeuvre du programme de Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier. Ce montant est complété par la participation financière de la Fondation.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. Depuis 1987, elle soutient plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Sources :

M. Benoît Mercille
Directeur des communications et des partenariats financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M. Pierre Breton
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca

M. Jack Roy
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Ressources naturelles et à la Faune
418 643-7295